



HEBDO



Logos officiels de nos compétitions de District



COORDONNÉES

Siège social et adresse postale :
23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Micheau Anthony
Poirault Jean-Luc
Laville Jean-Marc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi
08 h 00 - 16 h 00

Réunions

Manifestations

08-09 Décembre

Animations TéléthonFoot dans
les clubs du département

Week-end coupes u13 à u17

11 Décembre

Réunion des responsables de secteurs
u7-u9 à 19h au District

13 décembre

Tournoi de Noël E-Foot DS Cup
à 18h au Village by CA à Niort

SOMMAIRE

Commissions Sportive Litiges et Contentieux	P 02
Commission Foot Eveil	P 05
Commission des terrains	P 08
Avis aux clubs	P 10
Amicale des éducateurs	P 14
Infos des clubs	P 15
Sécurité routière	P 18
Nos Partenaires	P 19

Conception Hakim Mahaoudi

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Procès verbal n°17 - Réunion du 07 décembre 2023

Président : M. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : M. ROUGER Alain

Secrétaire : M. GODET Jean-Pierre

Membres : MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky

Excusé : M. GODET Jean Marie

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres des commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ★ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- ★ M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
- ★ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ★ M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- ★ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ★ M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- ★ M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le procès-verbal n° 16 du 30 Novembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

WEEK-END DU 02 / 03 DECEMBRE 2023

Match n°26384700 ES Paizay le Tort (1) – US Chenay Chey Sepvret (1) en D5 poule I

Match arrêté à la 70ème minute suite au malaise d'un joueur. Interventions du SMUR et des pompiers entraînant un arrêt de 30 minutes. Décision commune des deux clubs de ne pas reprendre la partie. Terrain gelé de surcroît.

La commission prend note de l'arrêt du match et reprogramme cette rencontre au 13 janvier 2024 à 20h sur le stade municipal de Paizay le Tort.

Match n°26377913 FC Clazay Bocage (2) – ES Terves (3) en D5 poule D

Match arrêté à la 50ème minute suite à une blessure grave nécessitant l'intervention des pompiers.

La commission prend note de l'arrêt du match et reprogramme cette rencontre au 14 janvier 2024 à 15h sur le stade de Clazay.

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Match n° 27508041 : USM Lusignan (2) – Poitiers 3 Cités (1) en U14/U17F poule C du 02/12/2023. Evocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 Cités (1), d'une joueuse U18F (licence n° 2548574654) non qualifiée (participation à une catégorie d'âge inférieure).

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction rejetée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 153, 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu **d'informer le club de Poitiers 3 Cités lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 20 décembre 2023 terme de rigueur.**

Dossier en instance.

FORFAITS

Amende de 32 €

Match n° 26639713 US Vrère (3) – FC Vrines (3) en D5 poule B

➤ **US Vrère 1er forfait**

Match n° 26375438 ES Lutaizien Oiron (2) – AS Assais (1) en D5 poule C

➤ **ES Lutaizien Oiron 1er forfait**

Match n° 26375540 FC Airvo St Jouin (3) – FC Chiché (3) en D5 poule C

➤ **FC Chiché 2ème forfait**

Match n° 26382377 FC Avenir 79 (4) – FC Autize (4) en D5 poule G

➤ **Avenir 79 1er forfait**

Match n° 26387704 FC Marigny (1) – ES Paizay le tort (2) en D5 poule H

➤ **Paizay le Tort 2ème forfait**

Match n° 26384698 US Lezay (3) – USA Sauzéen (1) en D5 poule I

➤ **Lezay 2ème forfait**

Match n° 26376123 ES Chatillon Pompaire (3) – Amailloux (1) en D5 Poule C

➤ **Chatillon Pompaire 2ème forfait**

Match n° 26621849 FC Airvo st Jouin (2) – US St Varent Pierregeay (1) en Futsal brassage inférieur poule A

➤ **FC Airvo St Jouin 2ème forfait**

Match n° 26854631 FC Boutonnais (1) – Payroux Charr.Maup. (1) en Féminines Séniors à 8 poule A

➤ **Payroux Charr.Maup. 2ème forfait**

Match n° 27508011 USM Lusignan (1) – US Jaunay Marigny (1) en U14/U17 F à 8 poule A

➤ **Jaunay Marigny 2ème forfait**

Match n° 26377976 CA St Aubin le Cloud (3) – Exireuil / HVS (3) en D5 poule E

➤ **Exireuil / HVS 3ème forfait**

Match n° 26374341 Bressuire CLNC (2) – ES St Amand/Sèvre (3) en D5 poule A

➤ **St Amand/Sèvre 3ème forfait**

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

FORFAITS GENERAUX

- Exireuil / HVS en 5ème division poule E
- St Amand/Sèvre en 5ème division poule A

Les adversaires hebdomadaires de ces équipes seront déclarés exempt.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu les arrêtés des communes de : Le Vanneau Irleau (jusqu'au 1er janvier 2024) - Le Tallud – Magné (jusqu'au 03 décembre inclus) - St Sauveur – Loubigné – Cerzeau.

RESULTATS NON SAISIS ou FMI NON UTILISEE

Match n° 26947073 FC Pays Argentonnois (2) – GJ Nueillaubiers EVSABB (4) en U13-3ème Division poule A

- Amende de 25 € au club de Pays Argentonnois.

DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux 24 €

- Du club de Celles Verrines : Samedi 30 décembre 2023 – Tournoi Futsal Catégorie Séniors.

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN

COMMISSION FOOT EVEIL

Procès verbal n°1 du 07 Décembre 2023

Présents : MM. ROUGER Alain, LAROCHE Pierre, GAUVIN Francis, POINCET Arthur (CTD DAP)

Invités : MM. DENIAU Jean-Paul, LAVILLE Jean-Marc

Proposition de règlement sportif pour animations u7-u9 des clubs

Constat :

Les clubs organisent régulièrement des « tournois » pour les débutants en fin de saison.

Or cette appellation ne peut pas être donnée pour des activités avec les débutants puisqu'elle induit une notion de classement qui ne correspond pas à l'esprit du football d'éveil.

Ainsi, pour accompagner ses clubs, la commission foot d'éveil du district a décidé de créer un document « type » de règlement sportif pour une « Journée des Débutants » dans le club et non tournoi.

Ce règlement pourra être repris par les clubs qui proposeraient ce genre d'animation.

Points particuliers pour les u7-u9 :

- L'appellation « tournoi » est interdite
- Aucun match de classement ou de finale ne sera accepté dans le règlement
- Les récompenses doivent être identiques pour tous les enfants

Rappel :

Tout club qui organise un « tournoi » (quelle que soit la catégorie) doit en faire la déclaration au District en y joignant le règlement sportif.

Le règlement proposé par le District n'est pas obligatoire. Chaque club organisateur pourra faire son propre règlement à condition de respecter les points particuliers pour les u7-u9 ci-dessus.

COMMISSION FOOT EVEIL

Exemple de règlement sportif pour une « Journée des Débutants Club »

L'APPELATION TOURNOI NE PEUT PAS ETRE DONNEE EN FOOT D'EVEIL

REGLEMENT « JOURNEE DES DEBUTANTS » du ...club...

1. Le rassemblement n'est ouvert qu'aux licencié(e)s FFF.
2. L'arbitrage des rencontres est assuré par le ...club...
3. La durée des matchs sera de 10 min sans changement de camp.
4. Une équipe se compose de **4 joueurs(ses) + 2 remplaçant(e)s (en U7)** ou de **5 joueurs(ses) + 2 remplaçant(e)s (en U9)**. Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.
5. Il n'y pas de hors-jeu.
6. Les relances du gardien se font à la main ou au sol au pied, pas de volée ou ½ volée (dans ce cas, à refaire).
7. Sur passe d'un partenaire, le gardien peut se saisir du ballon avec les mains.
8. Les rentrées de touche (**+ corner en u7**) s'effectuent au pied avec au choix :
 - a. sur une passe au sol
 - b. en conduite (interdiction à l'enfant qui fait la touche de marquer directement sauf après une conduite de balle).
9. Relance protégée aux 8m : sur une sortie de but ou quand le gardien de but est en possession du ballon avec les mains, l'adversaire se replace au-delà de la ligne des 8 m. Il ne pourra pénétrer dans cette zone que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but.
10. Sur un coup d'envoi, coup franc et corner les joueurs adverses se situent à 4 mètres.
11. En cas de faute dans la surface, elle sera sanctionnée par un penalty à 6 mètres.
12. Pour le bon déroulement du rassemblement et pour ne pas perdre de temps, nous demandons à toutes les équipes de se présenter rapidement sur le terrain au moment du match.
13. Le ...club... se réserve la possibilité de modifier ce règlement. Tout litige sera réglé par l'équipe organisatrice.
14. Le ...club... décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre incident survenant sur le stade ou dans la rue.

COMMISSION FOOT EVEIL

Exemple de règlement sportif pour une « Journée des Débutants Club »

L'APPELATION TOURNOI NE PEUT PAS ETRE DONNEE EN FOOT D'EVEIL

DEROULEMENT DE LA « JOURNEE DES DEBUTANTS » du ...club...

1. Les matchs se dérouleront sur les terrains xxx.
2. Chaque équipe jouera x matchs sur la totalité de la journée : x matchs durant la matinée et x matchs durant l'après-midi.
3. Le temps de jeu global sera de 50'.
4. La constitution des groupes d'équipes peut différer entre le matin et l'après-midi de façon à varier d'adversaires.
5. Récompenses identiques pour tous.
6. Aucun classement ne sera établi.



COMMISSION DES TERRAINS

RESPONSABLES DE SECTEURS SAISON 2023 / 2024



RAPPEL DE LA PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'INTEMPERIES

Le District sera en mesure de traiter les arrêtés municipaux jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi. Les clubs et les officiels devront consulter leur agenda des rencontres et leurs désignations sur Footclub ou dans leur espace personnel, ce qui fera office d'informations officielles. **Aucune communication téléphonique ne sera émise par le secrétariat du District.**

Après la fermeture des bureaux le vendredi, en cas d'intempéries constatées (Arrêté Municipal etc...), vous devez contacter le responsable de votre secteur (voir liste ci-dessous), ce dernier est chargé de prévenir le club adverse ainsi que les arbitres désignés sur les rencontres.

Pour ce qui concerne les matchs de Coupes – Rappel de notre Règlement :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Terrains :

■ Art. 1

– Inversion de terrains

Championnat : Un match reporté pour la seconde fois pour des raisons climatiques (Arrêté Municipal) pourra être inversé, (uniquement sur la phase aller) et sous réserve que l'autre club puisse accueillir cette rencontre. En cas d'impossibilité, la rencontre sera jouée à une date ultérieure fixée par la commission compétente.

Coupes - Challenges : (Coupes des Deux-Sèvres, Saboureau, Coupe des Réserves) la rencontre est automatiquement inversée.

Merci de relayer cette information aux personnes concernées.

COMMISSION DES TERRAINS

SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-luc – Tel : 06.77.85.56.61

Aubinrorthais – Breuil Bernard – GJ CerizayInterbocage - CO Cerizay – Portugais Cerizay – InterBocage FC – GJ Pays Mauléonnais - Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – GJ EVSABB Nueillaubiers - Pays de L'Ouin – St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin

SECTEUR N° 2 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31

Brion –Louzy – Lutaizien Oiron - Mauzé Rigné – GJ Nord Est 79 – St Jean Missé –Thouars Foot – US Vergentonnaise - Vrère - Vrines

SECTEUR N° 3 : Mr. HERCE Ronan – Tel : 06.22.66.85.21

Coulonges Thouarsais – FayeNoirterre - Genneton – Pays Argentonnois – St Cerbouillé - St Varent Pierregeay

SECTEUR N° 4 : Mr. NOIRAULT Fabrice – Tel : 06.83.21.00.99

Boismé Clessé - FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comores – GJ Cœur de Bocage - Mahorais Bressuire - Neuvy Bouin - St Sauveur – Terves

SECTEUR N° 5 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 09.60.13.64.98 ou 06.70.58.49.74

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Chatillon Pompaire – Chiché – Gati Foot – FC Du Thouet - L'Absielargeasse.Moutiers S/Chantemerle - Le Tallud – Plaine Gâtine – St Aubin le Cloud – St Martin du Fouilloux - GJ St Varaudaise - ThénezayFerrièreLa Peyratte

SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02

Beaulieu Breuil – Chanteloup Chapelle Courlay (FC 3C) - Clazay Bocage

SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73

Autize Fc - Avenir 79 – BuslaursThireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais – Les Gâtinaises - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay –Ste Ouenne - Viennay Gâtine

SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97

Augé Azay Le Brûlé – Exireuil – FomperronMénigoute – Sud Gatine – Pays Maixentais – Pays Néo Créchois - Vasléenne

SECTEUR N° 9 : Mr. LAMARQUE Dominique – Tel : 06.81.27.31.69

Aiffres/Fors/Prahecq - GJ Aiffres/Fors/Prahecq - Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguair – Niort Ste Pezenne – Vouillé

SECTEUR N° 10 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36

Aigondigné - Beauvoir S/Niort – Brûlain – Frontenay/St Symphorien – Marigny - Mauzé S/Mignon – Palludéen Fc – GJ Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte – Usseau

SECTEUR N° 11 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38

FC Boutonnais – GJ Boutonnais en Mellois - Celles Verrines – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - Périgné – St Martin les Melle - St Romans les Melle - Sauzéen - Rom - Val de Boutonne

SECTEUR N° 12 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72

Exoudun – Haut Val de Sèvre – Pamproux – Ste Eanne

E-FOOT DS CUP
LE TOURNOI DE NOËL
Les Qualifiés

BOINOT LUCAS
VIVIEN ARNO
TEMAM JEREMY
ROBERT THOMAS
RENAULT LOU
BERTAUT LENY
ROUSSELIERE PAUL
BOINOT AYMERIC

RCPV
DELINLEAU COLIN
JACQUET MONTIGNIE ENZO

A.S.S.O
MOT DYLAN
FALLOURD SAMUEL

CLNCB
GRANDEAU MAXIME
BLUTEAU ETIENNE

ESPM
GLANARD QUENTIN
FLINOIS MAXIME

ESPOLE SPORTIVE 1919
MOREAU JULIEN

FC AIRVO ST JOVIN 1906
LIAIGRE NOAH

FCB
MOREAU NICOLAS

ESPOLE SPORTIVE 1924
NASEF YOUSRA

HERAULT MATHEO

FC Avenir 79
QUERRIOUX PIERRE
FLEURENT LIAM
DE SOUSA TIAGO
GRELIER TOM
FAUCHER THIBAUD

USP 1945
ZELLER DYLAN
BELBACHIR FOUAD
SANGARÉ PIERRE

ESPOLE SPORTIVE DE LOUZY 1971
HAMEL-HOCQUET GAUTIER

ESPOLE SPORTIVE DE BRANDOURG 1924
BOUZZER EL IDRISSI SOFIANE
ENDERBY DANIEL

EA SPORTS FC24
LE VILLAGE
CA

AVIS AUX CLUBS



Pour la 3ème année, le CDOS est en charge de l'accompagnement des clubs pour le Pass'Sport.

Ce dispositif Pass'Sport est reconduit pour cette saison 2023-2024. Grâce à ce dispositif, vous pouvez contribuer à accueillir encore plus de jeunes dans vos clubs et à leur offrir la possibilité de bénéficier d'une aide à la pratique par une déduction de 50€ à l'inscription qui vous sera intégralement remboursée par l'Etat.

En effet, cela pourrait permettre à votre structure de croître en augmentant le nombre de vos pratiquants mais aussi vos moyens financiers.

Si vous appréhendez les démarches qu'il faut réaliser, le ministère a facilité ces dernières afin d'aider les structures à rentrer dans le dispositif. Il vous suffit d'avoir **un compte Le Compte Asso**, si vous n'en avez pas veuillez vous référer au document annexé à cet article, qui vous explique étape par étape comment procéder.

Le CDOS peut également vous apporter un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter **Catherine Donarier, chargée de mission sur ce dossier (05.49.06.61.11 ou catherinedonarier@franceolympique.com)**.

Et ensuite, il vous suffit de mettre à jour vos informations et de rentrer les codes de vos pratiquants dans votre dossier.

Nous vous incitons fortement à saisir les Pass'Sport au fur et à mesure et de ne pas attendre la date limite de clôture (31 décembre 2023).



INFORMATION IMPORTANTE DU CDOS



La saisie des Pass'Sport est en cours dans les clubs. **Par rapport à 2022, seulement 50% des Pass'Sport 2023 sont actuellement saisis.**

Le paiement est réalisé chaque mois par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de Nouvelle-Aquitaine. N'hésitez pas à les saisir au fur et à mesure ! Evitez les saisies de dernières minutes fin décembre !!!

AVIS AUX CLUBS



FIFA

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

AIDES FINANCIÈRES DIPLOMES FÉDÉRAUX

-80%

Des aides FAFA existent pour aider les clubs à payer les diplômes fédéraux. Ces subventions prennent en charge 80% du coût du diplôme soit :

- Pour le DF Coach jeune
 - prix de la formation : 675 €
 - Coût réel après réduction : **135 €**
- Pour le DF Responsable école de foot
 - prix de la formation : 800 €
 - Coût réel après réduction : **160 €**

Dossier FAFA à remplir sur Footclubs, rubrique "Projet club" puis "FAFA"

Attention le dossier FAFA est à réaliser seulement après l'inscription aux DF et après avoir suivi la journée de positionnement



FAFA : des aides financières pour les Diplômes Fédéraux ! 💰

80%, c'est ce que les aides financières FAFA prennent en charge sur les nouveaux diplômes Fédéraux ! 🗿

Le dossier FAFA doit être envoyé au plus tard 1 mois après la 1ère journée d'entrée en formation du diplôme Fédéral.

Exemple : 🧐

✓ Entrée en formation le 03 janvier 2024

🕒 Date limite pour envoyer le dossier FAFA le 03 février 2024

AVIS AUX CLUBS

Journée Départementale

“Prescription d’Exercice Physique pour la Santé” (PEPS)

le 22 décembre 2023 à Niort

L’Instance Territoriale Sport-Santé Bien-Etre des Deux-Sèvres organise une journée autour de la “Prescription d’Exercice Physique pour la Santé” (PEPS) le **vendredi 22 décembre de 9h à 16h à la Maison Sport Santé de Melioris Le Grand Feu.**

Cet évènement est **gratuit** et sur **inscription** : coordo79_sud@peps-na.fr ou 06 78 50 57 25.

La journée est ouverte à toute structure sportive accueillante ou souhaitant accueillir des personnes en affection de longue durée, les professionnels de santé sont également invités.

Plus d’informations auprès des coordonnateurs PEPS des Deux-Sèvres :

Bastien BICHON

Coordonnateur PEPS Nord Deux-Sèvres

CC du Thouarsais, Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine, CA du Bocage Bressuirais

coordo79_nord@peps-na.fr

06 78 50 72 23

Kévin GOUIONNET

Coordonnateur PEPS Sud Deux-Sèvres

CC Haut Val de Sèvre, Mellois en Poitou, CA du Niortais

coordo79_sud@peps-na.fr

06 78 50 57 25



AMICALE DES EDUCATEURS



Retour sur la soirée débat avec Philippe HINSCHBERGER Lundi 20 novembre à Parthenay



L'Amicale des éducateurs des Deux-Sèvres a reçu **Philippe HINSCHBERGER**, entraîneur des Chamois Niortais, au cours d'une soirée organisée au club du RC Parthenay Viennay le 20 novembre 2023. Les éducateurs étaient présents pour entendre Philippe parler de la **gestion d'une équipe professionnelle et des problématiques liées**.

Philippe s'est d'abord présenté en tant qu'entraîneur qui a dirigé 48 matches de L1, 630 matches de L2, 190 matches de National pour 3 montées de National en L2 et 1 montée de L2 en L1.

Il a ensuite exposé l'organisation de son équipe technique d'encadrement aux Chamois Niortais et sa composition : 1 adjoint, 1 préparateur athlétique, 1 entraîneur de gardiens, 1 analyste vidéo.

Il a terminé en parlant de son management selon 5 leviers : L'exemplarité – La sincérité – L'autorité – Les valeurs – La communication.

Pendant une heure et demie il a ensuite répondu aux nombreuses questions que les quarante-cinq éducateurs présents à Parthenay ont pu lui poser, car son exposé était alimenté d'éléments transposables aux niveaux régional ainsi que départemental. Il a séduit son auditoire par la justesse de ses propos, sa sincérité et son envie de partager son expérience en toute humilité.

La soirée a été prolongée autour d'un buffet où les échanges ont pu être poursuivis. L'AEF 79 remercie le club de Parthenay pour la mise à disposition de ses installations et Philippe Hinschberger pour sa grande disponibilité.



Article rédigé par Jacques Richard

INFOS DES CLUBS

SOIREE DU STADE VOUILLETAIS



Réveillon St Sylvestre Cabaret Dansant



*Avec les Marylines
& Musicalement Vôtre*

31 DÉC. 2023
SALLE POLYVALENTE VOUILLÉ



ADULTES 110€ - ENFANTS 35€
APÉRITIF ET VIN COMPRIS

Inscrivez-vous et payez en
ligne via le QR Code



Pour plus d'informations
et pour les paiements par chèque :
06.88.76.66.25 ou 06.20.58.75.16
stadevouilletais79@gmail.com

Menu

Apéritif servi à table
Mises en bouche festives (3 pièces par personne)

Entrée

Lobe de foie gras de canard aux saveurs truffées
confit d'oignons rouges

Poisson

Escalope de daurade braisée, sauce safranée
et gressin au sésame

Plat

Médaille de suprême de chapon aux giroles
Duo de pommes de terre et sa poêlée de champignons
sauvages

Duo de fromages et son assiette de jeunes pousses

Dessert

Vacherin vanille caramel beurre salé et son coulis

Café

Boissons

Apéritif : une coupe de Tarani rosé fines bulles
Entrée : Demoiselle du domaine Laballe - AOP Côtes de Gascogne
Poisson : Les Amandiers - Chardonnay IGP Ardèche
Viande et Fromage : Château la Rose Perruchon - AOP Lussac St Emilion
Champagne : Jean Noël Haton - Cuvée Réserve

2 bouteilles de vin par table et par plat

Tables rondes de 10 personnes + décorations et cotillons

INFOS DES CLUBS

SOIREE DE L'ES AIFFRES – FORS – PRAHECQ



Réveillon de la Saint Sylvestre 2023

**Espace Tartalin
Aiffres**
Orchestre « SHINE »
Traiteur « Cousin »

Sur réservation
85€
apéritifs et vins compris
(sauf champagne)

Menu enfant 40€

Réservations et renseignements:
Isabelle LAMARQUE 06 73 83 08 78
Marie-Christine GEOFFRIAUD 06 13 42 50 98
Soirée organisée par l'ES.AFP

Imprimé par le Crédit Agricole Charente Maritime Deux Sèvres – 399 354 810 RCS La Rochelle
IDU FR234281_03HOZZ – Ne pas jeter sur la voie publique – Pensez au tri !

AGRICULTURE
DANS VOTRE
DISTRICT DE FOOTBALL
DEUX-SEVRES

MENU
Buffets de Cocktails et d'amuses bouches
servi de 21h à 22h

- Foie gras de canard maison de « Chez Morille », chutney mangue-ananas et son briochin
- Lieu jaune juste confit, risotto aux pousses d'épinards et parmesan, bouillon de coquillages aux algues de l'île de Ré
- Pause charentaise
- Carré de veau rôti crumble aux céréales et champignons des sous bois, millefeuille de pommes de terre
- Chèvre fermier et tomme du Pré Joly, jeunes pousses à l'huile de noix
- Buche exotique mang'co

Café et son chocolat
Soupe à l'oignon

INFOS DES CLUBS



3^{ÈME} ÉDITION

TOURNOI U15

SAMEDI 8 JUIN 2024

DE 8H30 À 17H30
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
STADE JEAN LORIT / MONCOUTANT-SUR-SÈVRE



LIMITÉ À 16 ÉQUIPES

RÉSERVATION
OBLIGATOIRE

AVANT LE
3 MAI 2024

☎ 06.30.96.30.60 ✉ MONCOUTANTFOOT@GMAIL.COM

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES !



LA CEINTURE DE SECURITE

Erreur !

30% des accidents ont lieu en zone urbaine lors de trajets quotidiens. Un choc peut être mortel dès 20 km/h si vous n'êtes pas attaché.

Les conseils de la MACIF

- 1) A l'arrière comme à l'avant, la ceinture sauve des vies. Assurez-vous que tous les passagers sont bien attachés.
- 2) Ayez le réflexe d'attacher votre ceinture en toutes circonstances, même pour un déplacement très court.



Essentiel pour moi

NOS PARTENAIRES

